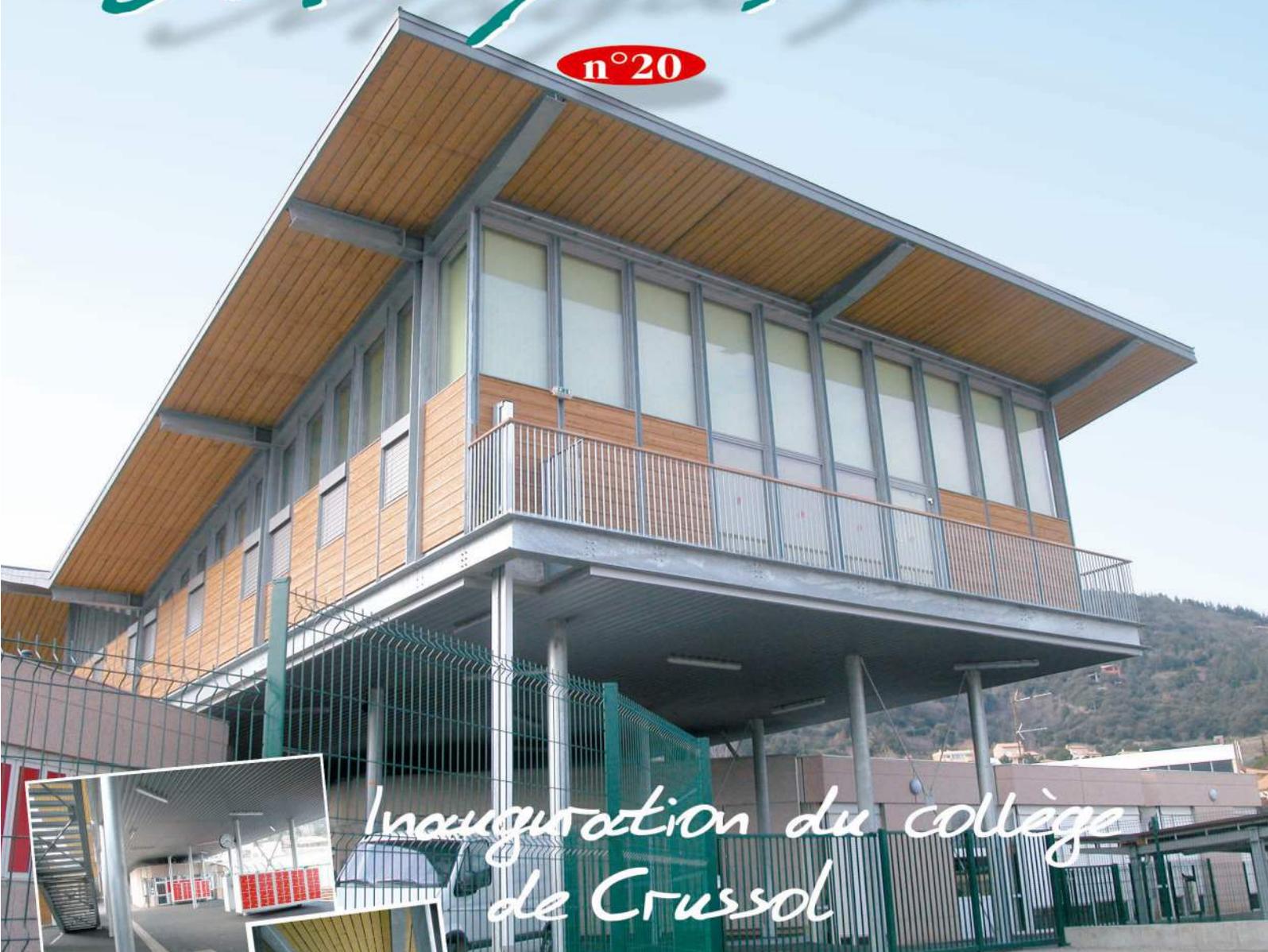


SAINT-PÉRAY

Magazine

n°20



Inauguration du collège de Crussol



Les travaux d'extension-restructuration du collège de CRUSSOL à Saint-Péray ont été inaugurés le 14 janvier 2005 en présence de :

Jean-François ARIFT
Préfet de l'Ardèche

Michel TESTON
Sénateur de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Gérard WEBER
Député

Jean-Paul LASBROAS
Maire de Saint-Péray



Magazine d'information de la Ville de Saint-Péray - Mars 2005
www.st-peray.com

SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Actualités

- Saint-Péray en zone de police.

Pages 2/3 - Travaux / Aménagement

- Rue Napoléon Martin.
- Création d'un groupe scolaire au Quai.

Pages 4/5 - Vie locale

- La Saint-Vincent.
- Le repas des anciens.

Pages 6/7 - Sport

- Le monde sportif à l'honneur.
- Sur vos agendas.

Pages 8/9 - Vie scolaire

- La métamorphose du collège de Crussol.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/13 - Animations / Culture

- L'agenda des festivités.
- Bibliothèque municipale.

Pages 14/15 - Vie municipale

- Réunion cantonale.
- Le Conseil général en bref.

Page 16 - Démocratie locale

- Tribune libre.

Page 17 - Finances locales

- Les orientations budgétaires 2005.

Pages 18/19 - Histoire locale

- Le 8 mai 1945.

Page 20 - Personnel municipal Etat civil

- Des agents à l'honneur.



C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver pour un nouveau numéro de votre Saint-Péray Magazine, le premier de l'année 2005. Trois mois se sont écoulés depuis notre rendez-vous de décembre, et l'actualité municipale de ces dernières semaines est à l'image de l'année qui débute, à la fois riche et intense.

De l'inauguration des travaux du collège à la cérémonie des médailles de l'Office Municipal des Sports, en passant par le traditionnel repas des anciens et l'entrée en fonction des services de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, la trêve de Noël aura été de courte durée.

Entre le 20 janvier et le 19 février, vous avez reçu la visite de l'un des 11 agents recenseurs de la commune. Cette enquête de population n'a pas encore livré ses résultats définitifs. Cependant la tendance semble confirmer ce que l'on supposait déjà : la population saint-pérollaise augmente légèrement et la répartition par quartier est en pleine évolution.

Comme vous avez sûrement pu vous en rendre compte, un chantier important vient de débiter avec la déconstruction de bâtiments de la rue Napoléon Martin. Ces nécessaires travaux d'aménagement sont un préalable au projet de création d'un groupe scolaire au Quai, regroupant l'école maternelle du Centre et l'école primaire du Quai.

La réalisation de cette nouvelle école, dont l'ouverture est prévue à la rentrée scolaire 2006, constituait l'un des engagements de la majorité issue des élections municipales de mars 2001. Mais ce projet est également un signe fort de la volonté municipale de doter Saint-Péray d'équipements dignes d'une ville de près de 7 000 habitants.

En quelques années, notre commune a entamé une mue nécessaire, pour le bien-être de tous et dans le respect de l'intérêt général : mise en service du CEP du Prieuré, agrandissement du gymnase, création du Cantou, du centre multi-accueil «Les Loupiots», aménagement du centre-ville, de la place de l'Hôtel de ville et de la place de l'église, travaux d'assainissement, réfection et aménagement de voiries...

Autant d'investissements qu'il était non seulement souhaitable mais également indispensable de réaliser, Saint-Péray connaissant en 1995, rappelons-le, un important déficit en matière de services à la population.

Pour finir, comment ne pas revenir sur la tragédie qui a frappé l'Asie du Sud. Près de 3 mois après ce désormais dramatique 26 décembre, nous avons tous encore en mémoire les terribles conséquences de ce gigantesque tsunami. La ville de Saint-Péray a naturellement pris part à l'élan de solidarité qui a suivi, par le vote d'une subvention exceptionnelle répartie entre la Croix Rouge et le Secours Catholique.

A ce titre, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité et de générosité à l'occasion de ce drame humain, que ce soit par des dons privés ou lors d'actions humanitaires, en particulier le concert de chorales organisé à l'église. Merci également aux associations qui ont participé et participent à l'aide à ces pays et à ces populations meurtries.

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS



Votre magazine
sur le site internet
www.st-peray.com

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la **Mairie de St-Péray**,
Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER.
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER.
Rédaction : Damien LAPÔTRE.
Crédit illustration : Services Municipaux, Association familiale,
Service communication ville de Guilhaud-Granges, Maurice Brechon, Viacom.
Couverture : «Le collège de Crussol».
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : **viacom** - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray
Dépôt légal : n° 38-L1/96

Saint-Péray en zone de police

La réflexion engagée depuis septembre 2002, dans le cadre du redéploiement entre les zones de compétence de la police et de la gendarmerie nationale en Ardèche, a abouti à la création d'une nouvelle circonscription de sécurité publique englobant les communes urbaines du canton -Cornas, Guilherand-Granges, Soyons et Saint-Péray confiée à la police nationale.



Prise d'armes.

clant le ring valentinois.

Il permet aussi de renforcer la cohérence en matière de sécurité publique à l'échelle de l'agglomération, la circonscription de Valence étant, elle aussi, en zone de police.

Un service de proximité pour la sécurité de nos populations...

Officialisé en juin 2004, ce transfert de compétence est devenu effectif au 3 janvier 2005 avec l'inauguration par le Préfet de l'Ardèche du commissariat de police dans les anciens locaux de l'école du Mazet, avenue Anatole France à Guilherand-Granges. Depuis cette date, notre commune dépend donc du commissariat en lieu et place de la brigade de gendarmerie.

Un redéploiement dicté par l'évolution démographique de la rive ardéchoise...

Ce transfert intègre la dominante urbaine de notre commune et de l'ensemble de la zone concernée. Il permet ainsi d'assurer une continuité de la surveillance territoriale de la police nationale sur le bassin de vie ardéchois de l'agglomération valentinoise qui regroupe plus de 21 000 habitants.

Le redéploiement permet également d'anticiper les évolutions urbaines de ce territoire, comprenant par ailleurs une importante zone commerciale, évolutions qui ne manqueront pas d'être accompagnées, à long terme, par la réalisation d'infrastructures routières bou-

POLICE

NATIONALE

C o m m e cela avait été annoncé dans le dernier Saint-Péray

Magazine, les services de police du commissariat effectuent plusieurs patrouilles, de jour comme de nuit, sur notre commune et l'accueil, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, dans les locaux provisoires de l'ancien centre médico-social de l'école du Mazet est largement ouvert à la population.

Au total, ce sont ainsi 45 policiers, placés sous l'autorité du commandant CHRETIEN, qui ont désormais en charge les problématiques de sécurité publique sur notre commune.

Pour tous problèmes de sécurité, adressez-vous au :

**Commissariat de police
251 av. Anatole France
à Guilherand-Granges
Tél. : 04 75 63 22 22
ou le 17**



Les locaux provisoires du commissariat de police.

**Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA**



Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



«Tourisme en autocars... pour le Plaisir de voyager en groupe»

07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 09 09
Mail : courriers-rhodaniens@courriers-rhodaniens.fr

Chez François

Restaurant Pizzeria

Repas d'affaires - Communions - Bâptêmes
Terrasse ombragée 200 m² avec jardin, coin enfants.

**Lundi au
vendredi
midi menu
11,00€**

Allée du Mistral
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : 04 75 40 52 51



Ouverture midi et soir - sauf dimanche soir et lundi soir



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

EDMOND VABRES

Construction de caveaux et entourages
Monuments, granit, béton armé
Gravure - Articles funéraires
Fournitures de cercueils

Transport de corps sur toutes distances avec ou
sans mise en bière

24h / 24h
7 jours / 7
5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél. 04 75 40 35 92
Fax : 04 75 80 28 61

302, rue Marc-Séguin
07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Muzols
Tél. 04 75 07 93 02

Site internet : www.vabres-edmond.fr / E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 62



Travaux / Amén

L'aménagement d

Depuis quelques semaines, un important chantier a débuté au cœur de notre centre-ville avec la déconstruction de bâtiments rue Napoléon Martin.

Le détail des opérations :

En vue de la création de cette nouvelle école, les travaux d'aménagement et de restructuration de la rue Napoléon Martin étaient une nécessité.

Après l'acquisition par la mairie de terrains situés entre l'école existante et la rue Napoléon Martin, l'entreprise Oboussier, mandatée par la mairie, a donc procédé à la déconstruction de bâtiments.

Parmi ceux-ci :

- le bâtiment abritant le lavoir, qu'il était impossible, vu son état de vétusté et surtout son type de construction, de déplacer ;
- les bâtiments abritant les ateliers des services techniques municipaux, réorganisés dans le cadre de la Communauté de communes Rhône-Crussol, qui se trouvent désormais dans les anciens locaux de l'entreprise Cluzel au rond-point de Auchan ;
- l'ancienne caserne des pompiers.

Le calendrier :

L'opération s'étalera sur une année et demie, selon deux phases distinctes :

- la phase actuelle, c'est-à-dire la déconstruction de 9 bâtiments rue Napoléon Martin (voir ci-contre) ;
- la phase de construction de la nouvelle école maternelle, de juin 2005 à juin 2006, pour une ouverture à la rentrée scolaire de septembre 2006.



L'actuelle voirie qui sera entièrement réaménagée.

de la rue Napoléon Martin



Le bâtiment du lavoir.



Le chantier de démolition.

Le nouvel espace ainsi dégagé permettra, outre la construction de l'école maternelle, l'aménagement complet de la rue avec :

- la création d'une chaussée à double sens de circulation ;
- la création de trottoirs de chaque côté pour le cheminement des piétons ;
- la création d'espaces de stationnement ;
- l'aménagement d'un dépose-minute devant l'entrée de la future école ;
- l'aménagement d'un passage piétons reliant la rue Napoléon Martin et la rue Jules Ferry.

Ces travaux d'élargissement de la rue offriront donc une meilleure desserte du futur groupe scolaire et s'accompagneront d'un changement total de physionomie de ce quartier avec une toute nouvelle voirie et la reprise et l'enfouissement des différents réseaux : assainissement (eaux pluviales et eaux usées), éclairage public, réseau de téléphonie et réseau électrique.



La démolition des anciens ateliers des services techniques.



La création d'un groupe scolaire au Quai

Décidé par le Conseil municipal en mars 2004 avec le lancement d'un concours d'architectes puis le choix du projet du cabinet Balsan-Cessieux, le regroupement de l'école maternelle du Centre et de l'école primaire du Quai est l'un des projets phares de la municipalité, pour les années 2005-2006.

Le regroupement de ces deux écoles complémentaires facilitera bien évidemment les déplacements des parents d'élèves, dont certains sont contraints de jongler entre les deux établissements. Mais il permettra aussi de rationaliser et d'améliorer la gestion et l'intendance des écoles communales ainsi que l'organisation scolaire et périscolaire dans son ensemble, par une mutualisation de moyens.

La réalisation du groupe scolaire du Quai, sur laquelle nous reviendrons plus largement dans les prochaines éditions du Saint-Péray Magazine, offrira aux jeunes Saint-Pérolais une toute nouvelle école maternelle composée de 4 classes et de salles spécialisées indispensables à l'accueil de jeunes enfants.

SENIORS

tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE



en vente dans votre
bureau
de Presse

Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96



Vie locale

La Saint-Vincent, une fête à consommer sans modération.

La célébration de la Saint-Vincent appartient à la tradition séculaire des terroirs viticoles et occupe pleinement sa place dans la vie de notre commune, au cœur du vignoble des Côtes du Rhône.



Lors de la procession.

Un peu d'histoire...

Organisée en l'honneur de Saint-Vincent, patron des vigneron, honoré, et prié depuis le Moyen Âge pour assurer de bonnes récoltes, la Saint-Vincent tournante est la fête des vigneron, de la solidarité et du partage, deux notions chères aux viticulteurs et qui rappellent l'origine même de la fête, symbole de l'entraide qui règne entre les vigneron.

Pour tous les Saint-Périllais, cette célébration est l'occasion d'honorer un terroir, un patrimoine, transmis de génération en génération, et le savoir-faire de toute une profession, qui a forgé siècle après siècle l'identité de notre commune.

Une cérémonie conviviale pour la promotion de l'appellation...

Dimanche 30 janvier, les membres de la Confrérie du Saint-Périllais avaient donné rendez-vous à la population saint-périllaise pour une matinée festive et conviviale en l'honneur des viticulteurs et de leur saint patron.

Après un défilé en musique, animé par la Banda musicale de Valence, du CEP du Prieuré à l'église, l'ensemble des participants a assisté à la messe solennelle de Saint-Vincent, célébrée par le père SABY, nouveau prêtre de la paroisse, sous le double parrainage du saint patron des vigneron mais aussi du diocèse de Viviers dont fait partie Saint-Périllais.

Après la cérémonie, le vin et la pogne ont été offerts sur le parvis de l'église aux Saint-

Périllais qui avaient bravé le vent et le froid pour rendre hommage à notre patrimoine viticole et pour accompagner la statue de Saint-Vincent vers sa nouvelle demeure : le Domaine du Tunnel.

En effet, après Alain VOGUE en 2001, Messieurs CHABOUD, père et fils en 2002, Guy DARONA en 2003 et Sylvain BERNARD l'année dernière, c'est au tour de Stéphane ROBERT d'être l'hôte de Saint-Vincent pour cette année.

Et c'est donc au Caveau du Domaine du Tunnel que s'est poursuivie cette fête par le traditionnel repas des vigneron auquel assistait une soixantaine de personnes.

Au programme de cette journée, où avait été conviée Annie CROUZET, Maître sommelière, professeur d'œnologie en Savoie, 4^{ème} nez mondial en 1998 à Bruxelles, qui a commenté les vins de Stéphane ROBERT avec beaucoup de qualité et d'humour, un repas des vigneron préparé, avec talent, par le Chef TESTUD du Camp Romain.

Que vive encore longtemps la Saint-Vincent, en hommage à tous nos viticulteurs !

BAUDOIN OPTICIENS

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

Photo non contractuelle

Façonnable

TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Périllais

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88

Le repas des anciens

Jeudi 27 janvier, les aînés saint-pérollais se sont retrouvés au CEP du Prieuré pour le traditionnel repas des anciens. Répondant à l'invitation de la municipalité, près de 350 convives de 70 ans et plus étaient présents afin de fêter la nouvelle année dans la convivialité et la bonne humeur.



Accueillis par le maire, qui a profité de cet instant pour présenter ses vœux et les vœux de la municipalité à l'ensemble des personnes présentes et à leurs familles, nos anciens ont assisté à une projection rétrospective de l'année écoulée et à une présentation des projets prévus pour 2005, avant de déguster l'apéritif offert par le maire et les adjoints.

La fête a ensuite pu commencer autour d'un repas de qualité fort apprécié, préparé par le traiteur Michel GAMON et servi aux différentes tables par les élus présents, les membres du Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et des bénévoles.

Au menu :

- ◆ Gourmandises périgourdines avec magrets fumés et foie gras
- ◆ Timbaline de filet de rouget au saumon et sauce safran
- ◆ Magrets de canards aux cèpes
- ◆ Gratinée de ravioles
- ◆ Farandole de fromages
- ◆ Vacherin ardéchois

L'animation musicale était assurée par Christian PLANCHIER et la chanteuse Sonia, à la voix chaleureuse, qui a enchanté le public. Nombreux sont les convives qui ont alors, le temps d'une valse, d'un tango ou d'une salsa, délaissé leurs tables pour

esquisser quelques pas sur la piste de danse.

Grisés par l'ambiance, certains ont même remplacé l'animateur, le temps d'interpréter une ou deux chansons, pour le plus grand plaisir de tous.

L'ensemble des participants s'est ensuite joint au chœur formé pour l'occasion pour entonner la Chanson du Saint-Péray, à la fois hymne de notre ville, de ses vins mais aussi symbole de ce repas des anciens :

**« Voyez là haut sur la colline
Sous les rayons d'un soleil d'or
Par une caresse divine
La vigne qui produit encor ... »**

Cette journée conviviale a également été l'occasion pour nos anciens de discuter et d'échanger entre eux mais aussi avec leurs élus et, à

l'heure de partager la galette des rois, accompagnée, comme il se doit, de saint-péray pétillant, chaque invité s'est vu remettre le traditionnel présent de la mairie.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour une nouvelle édition de ce traditionnel temps fort de la vie locale particulièrement apprécié de nos anciens.



Solidarité ASIE du SUD

La Croix Rouge de Saint-Péray remercie toutes les personnes pour leur générosité lors de la quête pour l'Asie, au bénéfice des victimes du tsunami.

La collecte auprès des commerçants, l'urne déposée en mairie et le concert proposé par le Chœur Renaissance de la région Rhône-Alpes et la chorale Arlequin ont permis de récolter la somme de **5 021 €**.

Bourse à la vaisselle et bourse aux vêtements de l'Association familiale

La traditionnelle **bourse aux vêtements** printemps-été de l'Association familiale se tiendra **du lundi 11 au jeudi 14 avril 2005** à la salle municipale de Saint-Péray, rue Jeanne d'Arc.

Cette bourse sera précédée par un tout nouveau rendez-vous proposé par l'Association familiale : une **bourse consacrée à la vaisselle** et aux articles pour la maison, du **mercredi 30 mars au vendredi 1^{er} avril**, toujours à la salle municipale.

Exposition POTERIES PATCHWORKS



Les **21 et 22 mai 2005**, l'atelier poterie de l'Amicale laïque et le club de patchwork de l'Association familiale présenteront leurs travaux, le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 19h au CEP du Prieuré.

Malade d'ALZHEIMER : en parler pour mieux comprendre

L'association Vie et Santé à Domicile organise une soirée d'information sur le thème «*Maladie d'Alzheimer - prévention - diagnostic - accompagnement*», le **jeudi 7 avril 2005 à 20h**, à la salle municipale, rue Jeanne d'Arc.

Cette soirée sera animée par le docteur TOURNIERE de la TEPPE et le docteur FERRY de l'hôpital de Valence.

Association Vie et Santé à Domicile
48 rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél. : 04 75 81 87 87
Fax : 04 75 81 87 88
Courriel : vie.sante@laposte.net



T.VULPAT OPTICIEN
USINOPTIQUE

40 RUE DE LA REPUBLIQUE
07130 SAINT-PÉRAY
TEL:04.75.40.47.23

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO
Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 74 70 70** - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr



Donnons à la vie toutes ses chances.

M^r Yvan **CELLIER**
M^{me} Sylvie **BRUNEL**

77, Rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33



Sport

Le monde sportif

**«Citius, altius, fortius»,
«Plus vite, plus haut, plus
fort», cette devise
de l'olympisme, si
symbolique du
monde du sport
et de ses valeurs
de dépassement
de soi et de res-
pect d'autrui,
s'applique parfai-
tement aux
exploits, petits ou
grands, person-
nels ou reconnus,
de tous ceux qui,
dans la pratique
de leur discipline,
se confrontent à
la compétition ou
aspirent à battre
des records.**



M. Georges CHARENTUS.

présence de nombreuses personnalités dont M. LASBROAS, Maire de Saint-Péray, M. DUBAY, conseiller général, M. AUDRAS, maire-adjoint en charge du sport et des équipements sportifs, et M. PERRIER, président du comité départemental des offices territoriaux du sport.

Depuis 1996, la municipalité de Saint-Péray et l'Office Municipal des Sports récompensent et honorent ceux qui, par leur talent, leur travail, leur engagement, fidèles à cette devise du Baron de Coubertin, repoussent leurs limites, pour le plaisir de l'effort ou l'ivresse de la victoire.

La cérémonie des récompenses de l'O.M.S. est l'occasion de féliciter les sportifs locaux pour leurs résultats et leurs exploits mais également les éducateurs, entraîneurs ou dirigeants, ces maillons essentiels de l'organisation de la pratique sportive et les garants de sa probité.

32 sportifs et 7 dirigeants ont ainsi été récompensés lors de la cérémonie organisée le 8 février dernier, en

M. ROMAIN, président de l'O.M.S. a également profité de cette soirée pour présenter à l'assemblée le jeune Rémi REYNAUD, espoir du Boxing-Club Saint-Pérolais, qui vient tout juste de remporter le titre de champion de France de sa catégorie, lors des derniers championnats qui se sont déroulés à Bourges.

Le palmarès 2004-2005

Sportifs - Catégorie Honneur :

Bastien JOULIE, Victor RAYMOND, Louis Marie BECKER (Tennis-Club)



Les dirigeants récompensés.

à l'honneur

Christiane MUTHON, Pascal NIVOT (*Cyclo-Club*)

Clément CHABANAS, Margot MAISONNAS, Laury et Emilien DUDECK (*Pétanque de Crussol*)

Charles DUMAS, Anthony MOUTTI, Maryne CHATAIN (*Amicale laïque section karaté*)

Gaétan LEMOINE, Maxime SANCHEZ, Quentin ARGAUD, Etienne MONDESERT (*Amicale laïque section judo*)

Equipe basket handisport : Momo GOUMRI, William GRIVALLIERS, Sliman KAFI, Fabrice BERTOLI, Alain DELHOME, Anthony LADREY, Afcène SIDI LARBI, Christian MERCIER (*Club Handisport Saint-Péray*)

Sportifs - Catégorie Champion :

Célia CARABELLI - Constance ROCHE (*Tennis-Club*) → Equipe championne Drôme-Ardèche 3^{ème} division

Alexis SABATE - Yannick LACROIX (*Tennis-Club*) → Equipe championne Drôme-Ardèche 1^{ère} division

Alexis SABATE (*Tennis-Club*) → Champion Masters Drôme-Ardèche en individuel

Ludovic JEAN (*Boxing-Club*) → Champion régional et inter-régional junior en 2004, demi-finaliste du championnat de France amateur junior 2004, membre du Club Sport Ardèche 2005

Rémy SOUCHE (*Pétanque de Crussol*) → Champion de l'Ardèche minime en tête à tête

Jordy DEBARD - Bastien MAISONNAS (*Pétanque de Crussol*) → Champions de l'Ardèche minimales en doublette

Dirigeants :

Guy ROCHE (*Section judo Amicale laïque*)

François GALATI (*Boule Mousseuse*)

Maurice COTTE (*Cyclo-Club*)

Bernadette COLLANGE et Jeannine BERNACHOT (*Pétanque de Crussol*)

Robert TRAMUT (*Les Esclops*).



Les jeunes champions du Tennis-Club.

Félicitations aux heureux récipiendaires, dont les résultats font de Saint-Péray une ville qui «sporte» bien !

Cette soirée des récompenses s'est conclue par la remise de deux distinctions particulières. Un trophée de l'O.M.S. a ainsi été remis à M. Georges CHARENTUS, membre actif du Tennis-Club de Saint-Péray, représentant de son club à l'O.M.S. pendant 6 ans et membre du bureau de l'O.M.S. de 2001 à 2004. Puis ce fut au tour de M. Kader BOUGUETAÏB-PALIX, figure bien connue du sport saint-pérollais, de se voir décerner par M. DUBAY, la médaille du Conseil général de l'Ardèche, afin d'honorer son engagement de longue date au service d'un sport qu'il aime autant qu'il le respecte : la boxe anglaise.



M. Kader BOUGUETAÏB - PALIX.

Kader BOUGUETAÏB-PALIX ou la passion du noble art :

Kader BOUGUETAÏB-PALIX a commencé la boxe il y a 40 ans : 20 années passées sur les rings internationaux où il a été durant des années le meilleur avec à la clé un titre de **champion de France espoir en 1966**, puis ensuite 20 années d'enseignement de la boxe au Boxing-Club Saint-Pérollais.

Après avoir été médaillé à plusieurs reprises par le C.D.O.S. et avoir reçu il y a quelques années la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, il vient de se voir attribuer la plaquette d'or de la fédération française de boxe anglaise pour ses **40 années passées au service de la boxe**.

Depuis la création du Boxing-Club Saint-Pérollais aux côtés de son épouse Eliane, présidente, Kader met toute son énergie à l'enseignement de ce sport et donne une chance à tous, des plus jeunes en boxe éducative aux amateurs ou même aux professionnels.

Kader enseigne la boxe de la même façon qu'il l'a pratiquée : il apprend à tous le respect de soi et le respect des autres.

Bien boxer, c'est boxer intelligemment en respectant son adversaire. Telle pourrait être sa devise.

Aujourd'hui, après plus de 20 ans d'existence, le Boxing-Club compte 70 boxeurs et boxeuses.

Plusieurs champions ont été formés en son sein, façonnés par les conseils de cet entraîneur hors pair, comme **Karim CHELLOUL** ou le grand espoir **Ludovic JEAN**, de nombreuses fois champion de France en boxe éducative et vice champion de France amateur.

Sur vos agendas...

Soirée détente de l'O.M.S.

Cette rencontre à la fois sportive et conviviale, rassemblant associations sportives, culturelles et comités de quartier..., aura lieu sur le terrain du jardin public de Marcale le **vendredi 3 juin 2005**.

Tous les membres d'associations ont la possibilité de constituer une équipe de 5 ou 6 personnes afin de participer à cette «compétition», mélange d'épreuves individuelles (tirs de pétanque, shoot-out de football, lancer-francs de basket, gymkhana VTT, course en sac, course de garçon de café) et collectives (tir à la corde et relais natation à la piscine).

Forum des associations O.M.S. / OMAC

Le forum des associations se déroulera le **samedi 10 septembre de 14h à 18h au CEP du Prieuré**.

Organisé par l'Office Municipal des Sports et l'Office Municipal d'Animation Culturelle, cet après-midi sera l'occasion pour de nombreux Saint-Pérollais de venir découvrir les multiples activités proposées par le monde associatif de la commune.



**Construction de Réseaux Électriques
Éclairage Public
Moyenne et Basse tension
Postes de Transformation**

Z.I. le Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96
E-mail : ste.aei@wanadoo.fr

Mariage ★
Naissance ★
Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression
cartes, menus, faire part, etc...
Plancher ★
Saint-Péray 04.75.40.31.65
Imprimerie
23, rue Ferdinand Malet

Votre magasin

ST-PÉRAY

04 75 44 04 00



Gamm vert

**Vous êtes entre
des mains d'experts**



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître DE CHALENDAR Louis
87, rue de la République - 07130 St-Péray

Maître HERAIL-GIORDANO Martine
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray



Vie scolaire

La métamorphose du

Depuis la rentrée scolaire 2004, les élèves du collège de Crussol ont le plaisir de fréquenter un établissement entièrement rénové et agrandi. En effet, après 3 années vécues au rythme de l'avancement du chantier (les travaux ont été réalisés sur site avec maintien de l'activité scolaire), les élèves et professeurs ont pu à l'automne dernier (re)prendre possession de locaux véritablement métamorphosés.



De nouveaux bâtiments en surélévation.

3 années de travaux pour :
1 635 m² de locaux nouvellement construits, dont
930 m² en surélévation ;
1 665 m² de locaux entièrement restructurés ;
1 500 m² de locaux rénovés.

L'inauguration marquant la livraison finale des travaux d'extension - restructuration du collège a eu lieu le 14 janvier dernier, en présence notamment de M. TESTON, Sénateur de l'Ardèche et Président du Conseil général, M. WEBER, Député de l'Ardèche, M. LASBROAS, Maire de

Saint-Péray, M. CHATEL, secrétaire général de la préfecture, représentant le préfet de l'Ardèche, de l'inspecteur d'académie, M. VERLUCO et du principal du collège, M. CORNUT.

En partenariat avec la commune de Saint-Péray qui a cédé l'espace nécessaire à l'agrandissement du collège et mis à disposition les terrains pour l'organisation du chantier proprement dit, le Conseil général de l'Ardèche a financé les importants travaux de restructuration et d'extension des bâtiments pour un coût total de près de 6 millions d'euros.



Mobilier neuf et classe rénovée.

collège de Crussol



Lors de l'inauguration.

ment rénovées et de larges espaces de récréation.

Une métamorphose réussie au service d'un enseignement de qualité...

Désormais portée à 600 places, la capacité d'accueil de l'établissement permettra d'accueillir l'ensemble des élèves, qu'ils relèvent de l'en-

ment affecté 146 000 € à l'équipement matériel et mobilier. De quoi permettre aux élèves de poursuivre dans la voie de l'excellence, et au collège de Crussol de conserver son rang de numéro 1 départemental en terme de réussite au brevet des collèges...

Le collège de Crussol

Né de la partition du collège de Guilherand-Granges, dénommé à l'époque collège Rémy Roure, le collège de Crussol a vu le jour à la rentrée scolaire de l'année 1984.

Décidée par la municipalité de Saint-Péray, en accord avec les autorités académiques et le Conseil Régional, la construction de ce collège a permis aux élèves des communes de Saint-Péray, Cornas et Châteaubourg de fréquenter un établissement plus proche de leur lieu de vie.

Prévu à l'origine pour accueillir 400 élèves, de la 6ème à la 3ème en enseignement général mais également au sein d'une SEGPA, le collège de Crussol a vu sa fréquentation augmenter tout au long des années 1980 au rythme de l'accroissement démographique de la rive ardéchoise de l'agglomération valentinoise, pour osciller entre 450 et 500 élèves, selon les années.

Face à cette situation et grâce à la collaboration de tous, parents, enseignants et collectivités locales, une réflexion commune s'est engagée à la fin des années 1990 pour un projet d'agrandissement de cet établissement.

Décidés en 2000 et lancés début 2002, les travaux d'extension et de rénovation du collège de Crussol offrent aujourd'hui aux élèves et au corps enseignant, un cadre de travail de grande qualité.



Le centre de documentation et d'information.

Blotti au fond d'un site paisible, au cœur du quartier Beaumartel, le collège de Crussol bénéficiait déjà d'un cadre privilégié, avec vue sur le château du même nom ou les vignobles de Saint-Péray et de Cornas. Désormais, il bénéficie également de bâtiments plus fonctionnels, mieux adaptés aux besoins des élèves et des équipes pédagogiques, permettant de relier les différents espaces du collège entre eux et de renforcer la cohérence du fonctionnement de l'établissement autour de salles de classes neuves ou entière-

seignement général ou de la SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), dans de très bonnes conditions.

Un atelier cuisine et un atelier horticole ont par exemple été aménagés pour les élèves de SEGPA et un réseau de 60 postes informatiques est disponible dans l'établissement. Nos collégiens bénéficient également d'un centre de documentation et d'information (CDI) entièrement refait à neuf.

Outre la réfection des locaux, le Conseil général a égale-

Une entreprise de la commune à l'honneur

Au titre de sa politique de soutien à l'activité économique, la Région Rhône-Alpes attribue des aides à la création ou à la reprise d'entreprise.

M. Philippe BOISSY, propriétaire du magasin Festi'Service, situé sur la zone d'activités Pôle 2000, s'est ainsi vu sélectionné dans le cadre de l'opération «1001 Talents».

La reprise en juillet 2004 de cette société spécialisée en location et vente d'articles de fêtes et cérémonies, nappages, décorations... s'est distinguée parmi d'autres dossiers en compétition examinés par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Félicitations à M. BOISSY à qui nous souhaitons pleine réussite dans son activité commerciale !

Ardèche Audition, un cabinet au service de la correction AUDITIVE



Comme nous vous l'annoncions dans le dernier Saint-Péray Magazine, nous avons le plaisir de saluer l'ouverture d'Ardèche Audition, centre spécialisé dans la correction auditive.

M. Camille BERGER, audioprothésiste, vous recevra dans son cabinet pour toute étude de surdité et pour tout appareillage de correction, aussi bien pour l'adulte que pour l'enfant.

Ardèche Audition

4 place de l'Eglise
07130 Saint-Péray
Tél. : 04 75 55 95 08

Saint-Péray : Histoire et patrimoine

Notre commune possède une histoire et un patrimoine à la fois riches et variés. Les éditions successives du Saint-Péray Magazine sont d'ailleurs souvent l'occasion d'un retour en arrière nostalgique sur un événement ou un monument constitutif de notre mémoire collective. Soucieux de mettre en valeur le passé de votre ville, les services municipaux recherchent tous documents (photographies, cartes postales, écrits divers, etc.) susceptibles d'enrichir les archives municipales sur Saint-Péray d'autrefois...

Si vous êtes en possession de ce genre de documents, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saint-Péray au :

Tél. : 04 75 81 77 81



La démolition de l'hôtel de la Gare.



Les agents recenseurs.



Les karatékas et les judokas de l'Amicale laïque.



Ludovic JEAN : objectif championnat de France.



Le carnaval des Loupiots.



Le repas des anciens.



Confrérie du Saint-Péray, OMAC et personnel municipal réunis pour la réussite du Marché aux vins.



Echanges scolaires : des élèves du collège de Crussol en route vers Groß-Umstadt.



La galette des rois de l'Association familiale.



Le repas des anciens.



Hommage aux victimes d'Asie du sud.



La fête de la Saint-Vincent.



Le basket handisport à l'honneur.

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
07130 SAINT-PÉRAY Fax : 04 75 40 14 65 **04 75 40 47 50**

A Guilhaud-Granges

Aux portes du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
Maisons et appartements A LOUER aux Allées du Palladio



Ouvert du mardi
au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

305, rue du Languedoc
07500 Guilhaud-Granges
04 75 81 07 81

à Saint-Péray

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Laissez-vous séduire par l'environnement
exceptionnel que vous offrent

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Vous pourrez bénéficier de la tranquillité de ce quartier
résidentiel et de standing pour réaliser votre villa.

Venez
découvrir
les 15
parcelles

de 1400 à 2000 m²,
entièrement viabilisées
et libres choix de constructeur,
que vous propose TERBOIS

Pour tous renseignements : Tél. **04 75 81 07 81**



Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LÈS-VALENCE
Tél.: **04 75 82 94 91** - Fax: **04 75 82 94 75**

Animations /

L'agenda des festivités

**Petit tour
d'horizon des
prochaines
animations
culturelles...
...avec l'OMAC :**

**Vogue de Pâques,
les 26, 27 et 28
mars 2005**

Manèges et stands forains se
retrouveront sur la place de
l'Hôtel de ville, le week-end de
Pâques.

**Le lundi 28 mars, la municipa-
lité et l'OMAC offriront
gracieusement au public
pogne et vin blanc, à partir
de 11h, rue Ferdinand
Malet.**

pour une prestation commu-
ne de l'école municipale de
musique et de l'Harmonie de
Saint-Péray. Entrée gratuite.

**Crussol en Fête,
le samedi 25 juin
2005**

Rendez-vous annuel des Ardè-
chois et des Drômois, mais
aussi de nombreux touristes
ou simplement curieux qui,
année après année, affluent
sur le site de Crussol.

Une ambiance médiévale, des
animations de l'après-midi au
spectacle du soir, en passant
par la restauration typique...
un environnement agréable,
autour du théâtre de verdure
nouvellement aménagé pour



L'atelier de musique actuelle
de l'école municipale de
musique, dirigé par Stéphane
DIVOUX, animera cette mati-
née conviviale.

**Fête de la Musique,
le samedi 18 juin
2005**

Au programme de cet après-
midi entièrement consacré à
la musique :

- ▶ Concert de la Chorale Arle-
quin à l'église à 18h, sur le
thème «l'Amérique du Nord
au Sud»
- ▶ Récital de l'Harmonie de
Saint-Péray et de l'école
municipale de musique sur
la place de l'Hôtel de ville.
- ▶ En clôture, soirée festive et
musicale.

**Sérénade,
le mercredi 22 ou
le mardi 28 juin
2005 - rens. au 04 75 74 77 00**

Le public mélomane est atten-
du nombreux, à partir de
20h30 au CEP du prieuré,

le plaisir des yeux et le confort
du public... avant le grand
spectacle pyrotechnique qui
clôturera la soirée.

**La journée en
l'honneur des
TALENTS & DES
PASSIONS**

Ce projet tient toujours à
cœur l'équipe de l'OMAC
mais il n'y a pas suffisam-
ment d'inscriptions pour le
moment. L'office d'animation
culturelle et sa présidente,
Myriam DE TORRES, espè-
rent le concrétiser vers la
fin de l'année.

**Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre l'OMAC
au 04 75 74 77 00.**

**...avec l'Ecole muni-
cipale de musique :**

Outre la sérénade, l'école
municipale de musique vous
propose divers concerts ou
représentations...



● **Samedi 2 avril** – 14h : audition des élèves et professeurs au Lycée Emile Loubet de Valence dans le cadre des fêtes du centenaire du lycée

● **Vendredi 15 avril** – 18h30 : audition de la classe de clarinette au CEP du Prieuré

● **Dimanche 8 mai** – 14h : concert des professeurs au Foyer Malgazon

● **Samedi 14 mai** : auditions au CEP du Prieuré : - 14h, classe de piano de M^{me} SAGE - 17h, classe de piano de M^{me} BAELDE - 20h30, concerts des ateliers Jazz – Musique actuelle d'invention

● **Dimanche 15 mai** – 17h : concert des professeurs au CEP du Prieuré

● **Mardi 24 mai** – 19h30 : audition des élèves au CEP du Prieuré

● **Jeudi 16 juin** – 10h : animation musicale au centre multi-accueil les Loupiots

● **Samedi 18 juin** : participation à la Fête de la Musique

● **Lundi 20 juin et Mardi 21 juin** : concert des professeurs pour les écoles au CEP du Prieuré

...avec les associations :

→ Gala de danse des **Ateliers d'Arlequin** le vendredi 10 juin, à partir de 20h30 au gymnase municipal

→ Gala de danse de **l'Amicale laïque** le samedi 11 juin, à partir de 20h30 au gymnase municipal

→ Représentation théâtrale de la **FCPE** le mardi 21 juin à la salle des fêtes

→ Sans oublier les multiples animations proposées par **La Compagnie Zinzoline** à la Cacharde (Av. Louis-Frédéric Ducros).

Renseignements et réservations au **04 75 81 01 20**.

Bibliothèque Municipale

Les manifestations organisées par la bibliothèque municipale viennent régulièrement enrichir l'agenda des animations culturelles proposées aux Saint-Périllais.

Ainsi, après l'exposition consacrée à Pablo NERUDA et l'exposition photo d'Olivier CHOMIS, les prochaines semaines seront marquées par plusieurs animations :

● **Cycle de 3 conférences de Franck BRECHON, docteur en histoire médiévale, sur le thème : «Voyages et voyageurs au Moyen Age en Europe, du pèlerinage au voyage de découverte»**

Mercredi 30 mars 2005 à 20h30 : Voyager pour ses affaires

Mercredi 27 avril 2005 à 20h30 : Voyager pour Dieu

Mercredi 25 mai 2005 à 20h30 : Voyager vers l'inconnu

Ces trois conférences auront lieu au CEP du Prieuré, salle Mercure.

● **Anniversaire de l'Association familiale**

Cette année, l'Association familiale a 60 ans. Au printemps, en collaboration avec la bibliothèque municipale et l'association «Pour lire», elle propose à tous les élèves de CM2 de Saint-Péray de participer à un grand jeu-concours ayant pour thème la découverte historique de Saint-Péray à travers ses noms de rues.

● **Rencontre inter-âges sur la généalogie**

Dans le cadre d'un rapprochement inter-générationnel, les élèves de CM2 de l'école des Brémondières et les résidents de Malgazon se rencontreront à nouveau sur le thème, cette fois, de la généalogie. La bibliothèque sera leur partenaire au long de ce projet qui aboutira à la création d'arbres généalogiques.

40 ans de jumelage, 40 reines des vins et du jumelage

Dans le cadre des préparatifs de l'édition 2006 de la Fête des Vins et du Jumelage qui marquera le 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Groß-Umstadt et le 5^{ème} anniversaire du jumelage avec Asso, le comité de jumelage souhaite réunir les 40 reines qui ont été élues au cours de cette période.

Pour cela, il est nécessaire de mettre à jour les données concernant chacune de ces reines, en particulier les adresses.

Pour que la fête soit belle, si vous connaissez l'une de ces reines ou si vous êtes vous-même l'une d'entre elles, contactez le secrétariat du comité au **04 75 81 77 81**.

**TRAVAUX PUBLICS - GOUDRONNAGE
PAVAGE - DALLAGE - COFFRAGE GLISSANT
TRAVAUX PARTICULIERS - MACONNERIE
RETELEMENT DE CHAUSSEE
EN ENROBE ET BITUME**

ENTREPRISE 26 - S.A.



"La qualité doit être un réflexe"

885 avenue Pierre Brossolette
26800 PORTES-LES-VALENCE
☎ 04 75 57 05 26 - Télécopie : 04 75 57 48 76
<http://www.e26.com> e-mail : e26@e26.com

Je me lave à Self Lavage 2000 24H/24 7J/7

NOUVEAU ROULEAU
Brosse sans rayure

LAVAGE PRESSION EAU CHAUDE
ZONE Pôle 2000 - Route de Valence - 07130 Saint-Péray

Chapon

Travaux publics

Votre partenaire depuis 1907

Canalisateur eau, gaz et assainissement
irrigation - génie civil - ouvrages d'art
transports - location de véhicules industriels
et engins de travaux publics.



Z.A. du Guimand - B.P. 6 - 26120 Malissard
☎ 04 75 85 44 20 - Fax : 04 75 85 28 59
Site : www.chapon-tp.fr - E-mail : hubert.chapontp@wanadoo.fr



Michel GAMON

Traiteur

Maison de tradition culinaire

Organisation et personnalisation de tous vos repas

Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

Caresse

Laines
Mercerie
Lingerie F/H.
Bonneterie H/F/E.

Laines et catalogues KATIA

Mercerie : tous les articles basiques,
perles, paillettes, ouvrages DMC, ROYAL
PARIS, MARGOT, SEG...

Lingerie femme : ANTIGEL, CHANTEL-
LE, LISE CHARMEL, PLAYTEX, UNNO.

Lingerie homme : ACHEL, HOM, JET,
MASSANA, PIERRE CARDIN.

Balnéaire : ANTIGEL, RASUREL, HOM,
PETIT BATEAU

Bonneterie H/F : pulls, gilets, chemises
de nuit, pyjamas, robes de chambre, pei-
gnoirs, mouchoirs, ceintures...

Vêtements & dessous :
PETIT BATEAU, naissance à 18 ans, jour &
nuit.

Bas et collants : LE BOURGET,
Chaussettes PERRIN.
Parapluies, chaussons, gants ISOTONER.
Foulards PIER OLIVIER.

Pour tous vos cadeaux tendresse,
une seule adresse,

Boutique CARESSES

87, rue de la République
Angle, 1 place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 32 68

Vie municipale

Réunion cant

Vendredi 14 janvier 2005, le Conseil général de l'Ardèche et son président, M. Michel TESTON, avaient pris leurs quartiers à l'Hôtel de ville de Saint-Péray, pour une journée de travail et d'échanges entre l'exécutif, les services du département d'une part, et les élus du canton de Saint-Péray d'autre part.



Le Conseil général à l'écoute de notre canton.

A l'ordre du jour de cette séance de travail à laquelle participait Madame la Sous-préfète, Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER en tant que représentante de l'Etat, la présentation du budget départemental à l'heure du transfert de nouvelles compétences par l'Etat, les incidences de l'acte II de la décentralisation, l'aménagement du territoire, etc.

Ecoutant les souhaits et doléances des élus des communes du canton, le Président du Conseil général les a assurés de sa volonté de mener avec eux une réflexion sur une meilleure politique du territoire et de son souhait de voir se poursuivre le développement d'un partenariat constructif.

L'élargissement du pont sur le Mialan

Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Louis-Frédéric Ducros (route de Toulaud), dont la première tranche de travaux avait débuté à l'automne 2000, la mairie de Saint-Péray avait sollicité le Conseil général de l'Ardèche pour financer l'élargissement du pont qui enjambe le Mialan.

Fin 2001, une étude de faisabilité avait été confiée par le Conseil général à un bureau d'études, qui n'a malheureusement pas pu assurer cette mission. Suite à ce fâcheux contretemps qui a entraîné un retard important pour ce



Le pont sur le Mialan.

onale



projet d'élargissement du pont, les autorités départementales ont donc missionné un nouveau bureau d'études.

Lors de la réunion de travail en mairie de Saint-Péray, le président du Conseil général, M. TESTON, a assuré les élus saint-pérollais que ce projet était toujours à l'ordre du jour et budgété.

Cette journée s'est poursuivie par plusieurs visites de terrain. Accompagnés de M. DUBAY, conseiller général de notre canton, M. TESTON s'est ainsi rendu à Toulaud pour une visite de l'association de réinsertion «Parenthèse», puis sur le site du Pic de Saint-Romain-de-Lerps et à Alboussière, où il a été question du projet d'aménagement du plan d'eau et de création d'un espace de baignade.

En fin de journée, ce fut le retour à Saint-Péray pour l'inauguration des travaux de rénovation et d'agrandissement du collège de Crussol.



Le Conseil général en bref

Le Conseil général est le deuxième échelon administratif territorial français, entre la commune et la région. Ses compétences, à l'échelle du département, sont multiples et variées. De la gestion des routes départementales à la construction des collèges, de l'organisation des transports scolaires à l'aide sociale..., les compétences du Conseil général touchent au quotidien de la population :

→ **Action sociale** : aide à l'enfance, protection maternelle et infantile, politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, insertion des personnes en difficulté... ;

→ **Education** : construction, équipement, maintenance et fonctionnement des collèges... ;

→ **Voirie** : aménagement et entretien des routes départementales... ;

→ **Transports** : organisation et gestion du transport scolaire, organisation des transports de voyageurs... ;

→ **Aide aux communes** : soutien aux initiatives communales pour la construction de bâtiments, la voirie, l'assainissement, les ordures ménagères, les équipements sportifs... ;

→ Sans oublier : **l'économie et le développement local, la culture, l'environnement, le sport, le tourisme, les services d'incendie et de secours...**

Issues des lois de décentralisation de 1982, les missions et champs d'action du conseil général révèlent également l'aspect volontariste des politiques départementales.

C'est par exemple le cas du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (téléphonie, accès Internet) dans notre département de l'Ardèche.

Les transferts récents de compétences aux départements, comme la gestion du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) ou de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), le fonctionnement des SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours), sans parler des transferts de charges à venir avec la gestion des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service) des collèges, la gestion de certaines routes nationales...

... tout cela participe à l'augmentation des dépenses du Conseil général, ce qui n'est pas sans incidence sur nos impôts locaux.



Centre de loisirs

Pour les vacances de Pâques, le centre de loisirs accueillera enfants et adolescents **du 18 au 29 avril 2005**. Les inscriptions se feront au service Accueil de la Mairie (rez-de-chaussée). Renseignements au **04.75.81.77.77**.

En raison de la capacité d'accueil limitée, l'enregistrement des inscriptions sera clos le 15 avril.

Pensez également aux futures inscriptions pour l'Été-Jeunes 2005 qui se déroulera : du 4 juillet au 29 juillet (Espace vacances - Semaines sportives)

Fermeture de la MAIRIE

En raison du pont de l'Ascension, la mairie informe ses administrés de la fermeture de ses services le **vendredi 6 mai 2005**.

Réunion Publique

Chaque année, deux réunions publiques sont programmées au mois de juin et de décembre, au cours desquelles l'équipe municipale vient à la rencontre des administrés afin de présenter les actions réalisées et les objectifs à court, moyen et long terme. Ces rendez-vous très appréciés de la population sont l'occasion pour toutes les personnes intéressées par la vie de notre commune de questionner les élus sur la politique municipale et d'aborder ensemble les grands thèmes relatifs à Saint-Péray.

La prochaine réunion publique aura lieu le **mardi 14 juin 2005, à 20h30 au CEP du prieuré**. Notez dès à présent cette date dans vos agendas !

Appel au civisme : Limitons la prolifération des pigeons

Pour la propreté et la salubrité de notre ville, il est demandé de ne plus apporter de nourriture aux pigeons qui souillent nos fenêtres, le parvis de l'église...

De nombreux efforts ont été faits en ce domaine, notamment avec la capture d'une centaine de ces volatiles, la fermeture des accès aux combles de l'église, en attendant l'installation prochaine de pics repoussoirs sur sa façade. Mais ce n'est pas suffisant.

Pour une ville plus propre et plus agréable, faisons preuve de civisme !

COCA

Nous œuvrons pour demain

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES



SECTEUR TRAVAUX VALENCE		SIEGE SOCIAL	
13, rue de Peyrus	Tél.: 04 75 86 14 30	24, rue Champ Dolin	Tél.: 04 72 22 45 30
B.P.116	Fax : 04 75 56 91 31	B.P. 610	Fax : 04 72 22 45 31
26904 VALENCE Cedex 09		69804 SAINT-PRIEST Cedex	

coca-sudest@gtm-construction.com



Installateur qualifié

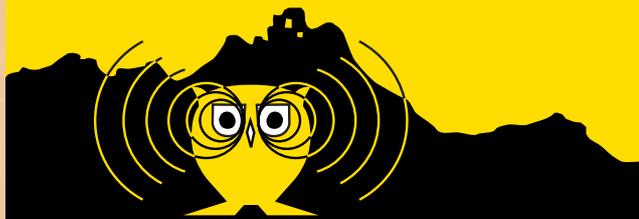


- SECURITE ARDROM - LA PROTECTION LA TELEPHONIE

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89

www.ardrom.com
e-mail : Sécurité.ardrom@wanadoo.fr

TÉLÉSURVEILLANCE INTERVENTION CENTRE SERVEUR



SURVEILLANCE PÔLE 2000

Tél.: 04 75 81 84 84 - Fax : 04 75 40 54 02



Location de Matériels et toute la Motoculture de Plaisance

B.L.S. MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**
Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28



Démocratie lo

Tribune libre opposition municipale

Au moment où nous sommes obligés de rédiger cette tribune pour tenir le délai imparti, nous n'avons pas encore reçu par écrit les orientations budgétaires 2005 qui seront discutées au conseil municipal du 10 février 2005 et nous n'avons donc pas pu les étudier.

Quoi qu'il en soit, nous demandons avant tout à retrouver la stabilité des impôts locaux. En effet, alors que le maire de Valence, souvent décrié par nos édiles, affiche une stabilité des impôts depuis 10 ans, à Saint-Péray après un mandat de 6 ans de stabilité, les impôts ne cessent d'augmenter. Plus 10 % en 2003, plus 7,5 % en 2004, trop c'est trop. Aujourd'hui plane une nouvelle incertitude.

Nous avons créé avec Guilherand-Granges, Cornas, Touloud et Châteaubourg, la Communauté de Communes Rhône-

Crussol (CCRC). Comme elle aura une fiscalité propre, une nouvelle colonne apparaîtra sur nos feuilles d'impôts. L'union faisant la force, nous espérons tous gagner en efficacité et performance. De sorte que l'on doit en attendre une baisse des dépenses et donc au moins la stabilité de la somme des impôts perçus par notre commune et par la CCRC.

Même si on nous dit cette année encore que les charges transférées par l'Etat s'accroissent sans réelles compensations, nous devons exiger d'arrêter l'augmentation des impôts communaux et intercommunaux. D'autres y arrivent malgré des travaux grandioses sur les boulevards et ailleurs, alors pourquoi pas nous.

Nous ne sommes pas moins bons que les autres, alors...

Tribune libre majorité municipale

Contributions locales

Durant 8 ans, les taux communaux des impôts locaux ont été gelés, augmentation 0 %. Mais ces dernières années, nous avons dû faire face, dans un contexte de décentralisation, à des transferts de charges de l'Etat, à l'augmentation du contingent social, à l'explosion des coûts de fonctionnement du S.D.I.S. (service départemental d'incendie et de secours) - augmentation de 220 % pour la commune de Saint-Péray, à la réduction drastique des compensations de l'Etat concernant des exonérations de la taxe professionnelle, à des pénalisations pour manque de logements sociaux... Bref à une augmentation des dépenses et à une baisse des recettes.

Par ailleurs, d'importants investissements récents, qui offrent des services indispensables à nos concitoyens, génèrent des frais de fonctionnement élevés : le CEP du Prieuré qui héberge de nombreuses activités associatives... et voit défilé chaque jour des centaines d'utilisateurs enfants et adultes, la crèche halte-garderie utilisée par plus de 130 familles en 2004.

Ainsi, pour absorber les coûts de fonctionnement de ces infrastructures, pour faire face aux dépenses nouvelles imposées, nous avons été contraints d'augmenter les taux des taxes locales. Dès 2003, nous avons indiqué que ces augmentations concerneraient 3 années et 3 années seulement : 2003, à hauteur de 8 %, 2004 6 % et 2005. Cette dernière année, la hausse ne devrait pas dépasser 2 à 2,5 %, à laquelle il convient cependant d'ajouter la taxe additionnelle intercommunale de 2 %.

Nous prenons l'engagement de ne plus augmenter les taux d'imposition jusqu'à la fin du mandat actuel et cela sans geler les investissements programmés comme la construction de l'école maternelle au Quai et la mise en chantier d'une nouvelle bibliothèque, sans oublier les indispensables travaux d'amélioration de la voirie urbaine et rurale, à l'image des importants travaux déjà réalisés avenue Louis-Frédéric Ducros (3 000 000 €), route de Chavaran (3 000 000 €), du réaménagement du centre-ville ou de la rénovation de nombreuses voiries.

Les orientations budgétaires de l'année 2005

Chaque début d'année, la vie municipale est marquée par un débat concernant les grandes orientations budgétaires qui déterminent les priorités inscrites au budget primitif.

Cette année encore, il a lieu dans un contexte de décentralisation et de transfert incessant des charges de l'Etat vers les collectivités territoriales, et de globalisation de la plupart des dotations de l'Etat.

Ainsi, dans ce contexte où, depuis plusieurs années, les dépenses augmentent plus vite que les recettes, et pour prendre en compte les coûts de fonctionnement générés par les nouveaux équipements indispensables pour la ville (CEP du Prieuré, crèche halte-garderie, etc.), après huit années de non augmentation des taux des impôts locaux, la municipalité a dû prendre la décision d'augmenter les taux de 8% en 2003 et de 6% en 2004.

Cependant, l'écart des taux d'imposition avec notre voisin le plus important s'est réduit de 50% entre 1995 et 2004, et le taux de la taxe d'habitation est pratiquement identique à celui de la ville centre de l'agglomération, celui de la taxe sur le foncier bâti étant quant à lui inférieur de plus de 15%.

Ces dernières années, notre commune a dû rattraper un important déficit en terme d'équipements collectifs et de services à la population alors que des communes voisines en étaient équipées depuis longtemps déjà.

Compte tenu de ces éléments, et afin de poursuivre les investissements nécessaires, tant au niveau de la voirie que du regroupement des écoles, une hausse des



Les façades rénovées de la cure.

taux des impôts locaux apparaît inéluctable ; elle sera toutefois modérée, comme cela avait été annoncé, pour tenir compte de l'impact de la communauté de communes Rhône-Crussol.

En ce qui concerne le **fonctionnement**, il ne devrait pas y avoir de nouvelles dépenses notables, si ce n'est la création d'un relais d'assistantes maternelles. Les frais de personnel



Les locaux du futur R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles).



Le jeu de boules au CEP du Prieuré.

devraient se stabiliser puisqu'il n'est pas prévu de services nouveaux.

Enfin le projet de contrat d'association entre l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) et l'Etat entraînera une hausse de la subvention municipale lissée sur 3 années.

Au niveau de l'**investissement**, les principales opérations concerneront :

- les travaux de regroupement des écoles sur le quai Bouvat ;
- des acquisitions foncières, notamment l'acquisition d'un bâtiment pour la future bibliothèque, rue de la République ;
- la poursuite des travaux de l'avenue Louis-Frédéric Ducros et du PAE de Marcale ;
- les travaux de finition du quartier de l'Arzalier ;
- des travaux au temple ;
- des travaux dans les domaines sportif et scolaire ;
- l'acquisition de matériel technique et informatique ;
- etc...

Quant aux opérations des Murets (zone commerciale face à la caserne des pompiers) et de Chavaray, elles devraient dégager des ressources nouvelles pour la ville.

Enfin, le taux d'endettement de la commune reste stable, à environ 27%.

La création de la communauté de communes Rhône-Crussol au 1^{er} janvier 2005 aura, bien entendu, un impact sur la structure du budget communal avec notamment le transfert à la communauté du produit de la taxe professionnelle, des dépenses de voirie et des dépenses de personnel transféré et mis à sa disposition. Une attribution de compensation sera accordée à chaque commune membre.

Gedimat

des fondations aux finitions

Samat Distribution

- Matériaux de construction
- Menuiserie
- Carrelage
- Sanitaire
- Bricolage

Route de Valence
Face à Pôle 2000
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+)

Fax : 04 75 44 58 21

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République

Tél.: 04 75 40 35 91



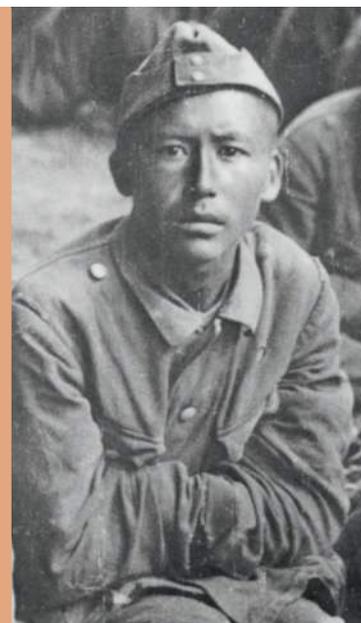
LES HALLES DE RUSSOL

**Fruits et Légumes
Vins en vrac.**

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46

Histoire locale

Le 8 mai, c'est la victoire des alliés, la capitulation de l'Allemagne nazie. A Saint-Péray, comme partout en France, c'est la joie, la fête après plus de 5 ans d'angoisse et de malheurs. Mais cette joie n'est pas partagée par tous. La guerre, l'occupation, les combats pour la libération ont provoqué bien des drames.



Mongol prisonnier.

Dans certaines familles, c'est le deuil et la tristesse. C'est le cas de la famille de Charles CHIFFLET, incorporé au 22^{ème} régiment d'infanterie coloniale, tué le 6 juin 1940 à Vergies dans la Somme.

On pleure aussi la disparition tragique d'un être cher dans la famille d'André THOUZERY, de Paul MARCEL, d'Edmond DUCROS, de Maurice DUMAS. Ils appartenaient aux forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) et participaient en août 1944 aux combats de la libération.

Dès 1943, s'était organisé dans le secteur de la plaine de Saint-Péray un groupe de résistants, affilié à l'armée secrète (A.S.), constitué d'une dizaine d'habitants des hameaux de Monneron, de la Mouline.

Menant une vie d'apparence normale, ils étaient chargés de la logistique de l'A.S. du secteur (caches, transports, liaisons...). Les barques de pêche servant aux passages clandestins entre les deux rives du Rhône. Et c'est au cours d'une opération côté drômois que **Maurice DUMAS** trouva la mort.

Le 23 août 1944, à la suite d'un audacieux coup de main de jeunes maquisards installés alors à Saint-Péray (une première fois libérée), un Mongol, supplétif de l'armée allemande, qui faisait du lèche-vitrine dans une rue de Valence est enlevé et ramené à Saint-Péray. Lors de son interrogatoire, il indique que son unité, casernée au châ-

teau du Valentin à Bourg-lès-Valence (actuellement le lycée des 3 Sources), est prête à désertier.

Aussitôt, une opération est montée. Un petit groupe de F.F.I. dirigé par Eugène VIALE, comprenant Maurice DUMAS, le Mongol... traverse le Rhône au niveau des Chabannes. Le groupe est surpris par une patrouille allemande... Echange de coups de feu...



Maurice DUMAS.

Maurice DUMAS, grièvement blessé, est transporté par ses camarades et des riverains dans la cave d'une maison proche qui est rapidement encerclée. Ramené sur les lieux de l'accrochage où les Allemands ont rassemblé une vingtaine d'hommes en otages, il est interrogé avec brutalité pour désigner ses complices. Devant son mutisme, un soldat lui tire une balle dans le ventre et il est achevé à coups de bottes sans avoir parlé.

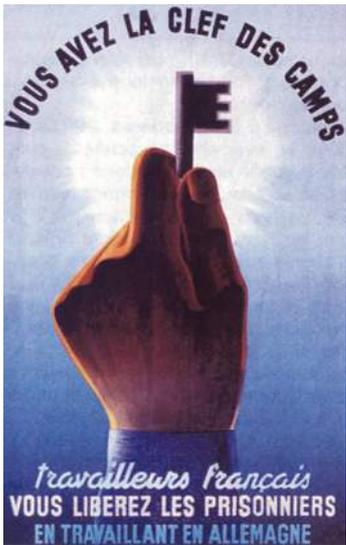
- Le 8 mai 1945

C'était il y a 60 ans, la fin d'un cauchemar qui avait débuté le 3 septembre 1939.

De la rive ardéchoise partent des tirs de mitrailleuse. Profitant de la panique, les otages parviennent à s'enfuir et les camarades de Maurice DUMAS réussissent à repasser le Rhône. Maurice DUMAS était père de deux enfants en bas âge.

Le mois de mai 1945, c'est le retour des prisonniers de guerre, capturés lors des combats de mai et juin 1940 et qui depuis 5 ans sont enfermés dans les stalags en Allemagne.

Une quarantaine de Saint-Pérollais ont été capturés lors de la débâcle des armées françaises, 180 jeunes hommes du canton. Durant ces longues années d'absence, le **Docteur Marc BOUVAT**, maire et conseiller général, aidé de son épouse **Marie-Jeanne GAUTHIER**, s'efforça de venir en aide aux familles éprouvées. Certains prisonniers ont été rapatriés rapidement, grands blessés ou mutilés comme **André MARSAN** qui occupa le poste de secrétaire de mairie



Affiche de propagande des autorités de Vichy : une véritable escroquerie.

Grâce aux multiples démarches du Docteur BOUVAT, quelques-uns, pères de deux ou trois enfants, ont pu être aussi libérés dès 1942, dans le cadre de ce que Vichy et les Allemands appelaient la **Relève**. Un travailleur français, volontaire pour l'Allemagne, permettait soi-disant

de libérer un prisonnier. Une politique qui cessa rapidement, faute de volontaires et qui se révéla être un véritable marché de dupes.

Pour la grande masse des prisonniers, la libération si longtemps attendue, s'opéra avec l'avance des armées alliées sur le territoire allemand.

Mai 1945, c'est aussi le retour des requis du S.T.O. (service du travail obligatoire). Les jeunes gens des classes 42, 43 et 44 furent astreints à un service de 2 ans principalement dans les usines d'armement en Allemagne.

Le Docteur BOUVAT s'efforça de protéger les jeunes de la commune et du canton, distribuant de nombreuses dispenses pour raison de santé, de fausses déclarations professionnelles (les agriculteurs étant au début exemptés).

Le Docteur BOUVAT, le Docteur PALAYER, René DESTRAIT, responsable du parti communiste, organisèrent le passage dans la clandestinité d'un grand nombre de jeunes qui trouvèrent refuge dans des fermes ou des maquis.

Cependant une quinzaine de jeunes Saint-Pérollais arrêtés par les gendarmes furent expédiés manu militari en Allemagne, où l'un d'entre eux, **Raymond CROUZET**, fut fusillé devant ses camarades pour avoir tenté de s'enfuir.

A partir du mois d'avril, prisonniers de guerre et travailleurs du S.T.O. commencent à rentrer et on peut imaginer la joie des familles.

Mais on découvre aussi alors l'horreur avec les premières photos, les témoignages des rescapés des camps de la mort, camps de concentration et camps d'extermination.

Pierre THEVEL, jeune nordiste réfugié dans la région, en relation avec la famille DUCROS de Biguet très impli-



Pierre THEVEL en 1946.

quée dans la résistance, fut arrêté par la Gestapo dans les environs de Grenoble. Enfermé à fort Montluc à Lyon où il connut les sinistres interrogatoires de la Gestapo, il fut ensuite déporté à Buchenwald puis à Dachau.

Après 21 mois d'horreur et d'enfer, le matricule 38 834 bloc 14 est enfin libéré le 28 avril 1945.

Il rejoint Saint-Péray où il est accueilli par la famille DUCROS et c'est dans notre commune qu'il choisit de faire sa vie, épousant une Saint-Pérollaise, prenant la succession de son beau-père dans l'étude notariale. Il exerça dans les années 1960 des responsabilités municipales en qualité de maire adjoint.

Durant l'été 1945, la mairie organisa une série de fêtes et de commémorations :

- **Le 8 juillet**, pour le retour des prisonniers ;

- **Le 14 juillet**, premier 14 juillet depuis la libération et le rétablissement de la République, avec retraite aux flambeaux, offices religieux, dépôt de gerbes au monument aux morts, concours de boules, bal public et feu d'artifice ;

- **Le 1^{er} septembre** pour commémorer la libération de Saint-Péray.

Très vite les prisonniers de guerre, les requis du S.T.O., les déportés s'organisèrent en associations. Et c'est à Saint-Péray, le 18 novembre 1945, que se tint le premier congrès départemental des prisonniers de guerre, au cinéma Family, actuelle salle municipale de la rue Jeanne d'Arc.

Au même moment, une vingtaine de prisonniers de guerre allemands étaient employés en travailleurs libres dans des entreprises et des exploitations agricoles de la commune.

Aujourd'hui, 60 ans plus tard, les souvenirs s'estompent, les témoins disparaissent...

Mais nous avons tous un devoir de mémoire pour que le souvenir de ces moments terribles de notre histoire et de l'histoire de l'humanité ne soient pas oubliés ou falsifiés.

J.-L.T.

Sources : archives communales, fonds documentaire M. DUMAS, témoignages d'anciens Saint-Pérollais.



Le 8 mai 1945, toute la population célèbre la fin de la guerre devant le monument aux morts, place de la Paix - Photo Maurice BRECHON.

Des agents à l'honneur



Traditionnelle cérémonie des vœux au personnel municipal.

Mercredi 5 janvier, l'ensemble des employés des différents services municipaux mais également des services extérieurs (bibliothèque, centre multi-accueil, foyer de personnes âgées, Cantou, CEP du Prieuré), de la nouvelle Communauté de communes Rhône-Crussol et du syndicat mixte, était réuni autour du maire et des élus pour la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel municipal.

Cette soirée conviviale fut l'occasion de relater les moments forts vécus par le personnel qu'ils soient d'ordre privé (naissances,

mariages, deuils) ou d'ordre professionnel (mutations, promotions, réussites aux concours), de retracer les évolutions de la commune et de saluer plus particulièrement la carrière de 3 agents.

◆ M^{me} Marie-Dominique VANNOBEL s'est ainsi vu décerner la médaille d'honneur communale, échelon vermeil, pour ses 30 années de service actif au sein du personnel municipal. M^{me} VANNOBEL est actuellement responsable du service du personnel.

◆ MM. Jean-Marc BROU et Alain SERPOULET ont reçu des mains de M. le Maire la médaille d'honneur communale, échelon argent, pour leurs 20



Bonne retraite Mesdames !

années de service actif au sein des services techniques de la commune. M BROU, responsable des bâtiments municipaux, est l'adjoint du directeur des services techniques ; M. SERPOULET, agent technique de voirie, vient quant à lui de rejoindre les effectifs de la Communauté de communes Rhône-Crussol.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour le

Maire et le conseil municipal de saluer les départs à la retraite de M^{me} Marie-Thérèse ALBOUSSIERE, agent technique principal au foyer de personnes âgées Malgazon, M^{me} Monique MICHEL, agent d'entretien qualifié au foyer Malgazon, et M^{me} Marie-Rose DESESTRAIT, agent d'entretien qualifié.

Nous leur souhaitons à toutes trois une bonne et heureuse retraite !

Etat civil

Ils sont nés...

ROUSSET Noa	8 décembre 2004
TABET Guénaelle	12 décembre 2004
PAILHARET Jules	15 décembre 2004
MARSANNE Alexandre	27 décembre 2004
MONCHAL Océane	8 janvier 2005
BÉRLIOZ Robbie	12 janvier 2005
PÉNAVAIRE Alix	18 janvier 2005
ANATER Laura	24 janvier 2005
BENMALEK Tessa	26 janvier 2005

Ils nous ont quittés...

QUÉVEAU Jacques - 44 ans	23 novembre 2004
MARTIN Jean - 71 ans	24 novembre 2004
COMTE Rachel - 80 ans	25 décembre 2004
GOURDON Marie - 86 ans	27 décembre 2004
FARRUGIA Carmèle - 84 ans	7 janvier 2005
MORANDI Solange - 82 ans	16 janvier 2005
VILMART Nathalie - 33 ans	9 février 2005
TAILLAND Pierre - 86 ans	19 février 2005
ROCHAS Marthe - 93 ans	25 février 2005
CHEVALIER René - 81 ans	28 février 2005
FRANQUEVILLE Pierre - 83 ans	1 ^{er} mars 2005
DAGUENET Marthe - 98 ans	1 ^{er} mars 2005



Les médaillés du travail.



Réseaux MT-BT, Postes VRD, Lotissements
Eclairages public et décoratif
Eclairages sportifs, Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr

Concevoir une véritable **STRATÉGIE INTERNET**

Audit - Conseil stratégique - Site de prestige - Site institutionnel
Site événementiel - Mises à jour - Référencement - Campagnes d'E-MAILING

Le Parc de Chavararay

Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :

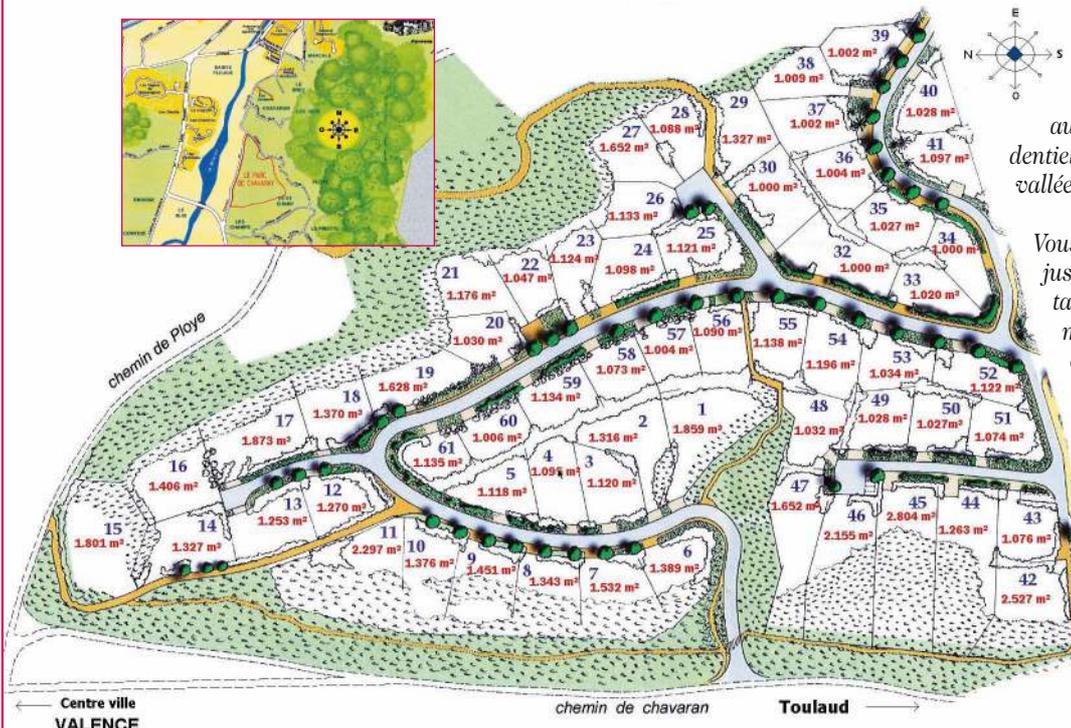
Yves ALZINA

Tél.: **06 62 28 17 18**

E-mail : yves@alzina.fr

Site Internet :

<http://chavararay.alzina.fr>



GARAGE DES BUIS S.A.R.L.

Daniel CHOSSON
Agent



Tous travaux mécaniques - Vente Neuf et Occasion

1644, avenue Louis Frédéric Ducros - 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autrefois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique

